

La privatisation des services d'eau

La **privatisation** est l'action de transférer au domaine de l'entreprise privée ce qui était du ressort de l'état. En d'autres mots, privatiser, c'est donner à des compagnies privées la gestion de services ou de biens publics.

Les partisans de la privatisation des services d'eau avance plusieurs arguments pour défendre leur position. Pourtant ces arguments sont facilement réfutables :

Arguments des partisans de la privatisation	En réalité...
Le privé offre un meilleur service à meilleur prix	<p>Dans la vaste majorité des cas, le prix de l'eau augmente lorsque la gestion devient privée.</p> <p>Dans plusieurs villes, privatisation a été synonyme de coupures de service, baisse de la qualité de l'eau (jusqu'à l'insalubrité), détérioration des infrastructures et négligence.</p> <p>Il n'y a aucune concurrence dans les services de l'eau pour réduire les prix. Il n'y a qu'un tuyau d'aqueduc branché à chaque maison et l'eau est essentielle et n'a aucun substitut.</p> <p>La nécessité de dégager un profit n'existe pas dans la gestion publique.</p>
Investissements du privé dans les infrastructures publiques telles les stations d'épurations ou de filtration	<p>La facture d'un investissement venant du public serait moins élevée puisque les taux d'intérêt consentis aux municipalités et aux états sont plus bas que ceux consentis aux entreprises.</p> <p>Dans plusieurs villes, les compagnies n'ont pas investi les sommes promises dans la réfection des infrastructures, malgré des contrats signés.</p>
Le privé gère de manière plus efficace	<p>Manque de transparence du secteur privé, comparé au secteur public qui est soumis à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>.</p> <p>Corruption et connivence présentes dans la plupart des villes où les services d'eau ont été privatisés.</p>
Réduction des coûts par la réduction de la taille de l'état, assainissement des finances publiques et réduction de la dette	<p>D'une manière ou d'une autre, ce sont les citoyens qui payent (par une taxe ou par une facture d'eau).</p> <p>La re-nationalisation des services d'eau, demandée par des citoyens en colère dans plusieurs villes du monde, peut coûter très cher à l'état.</p>
Le privé a les moyens de donner de l'eau à tous	Les multinationales des eaux sont absentes des régions rurales, là où les besoins sont les

	plus criants, parce qu'elles n'y sont pas rentables. Des milliers de pauvres, dans des villes ayant privatisé leur aqueduc, ont perdu l'accès à l'eau potable dû à leur incapacité à payer.
--	--

Origine de la gestion privée des aqueducs

À l'origine, l'eau courante était un luxe offert par des compagnies privées aux mieux nantis des villes et aux industries. Devant les progrès en santé publique qu'offre un aqueduc, les gouvernements ont nationalisé (municipalisé) les services d'eau. À travers le monde, **95% des aqueducs sont publics**, seuls la France et le Royaume-Uni font exception avec la majorité des villes ayant des services d'eau privés.

Les services de l'eau au Québec sont rarement entièrement privatisés. Dans la foulée du projet de loi 61 qui créait l'Agence des partenariats public-privé en 2004, il est possible pour les villes d'entreprendre un **partenariat public-privé (PPP)** pour la gestion des aqueducs grâce à l'article 108 de la loi 134 (qui vient modifier la loi 62 sur les compétences municipales) qui stipule que : « Toute municipalité locale peut, pour une durée maximale de 25 ans, confier à une personne l'exploitation de son système d'aqueduc ou d'égout ou de ses autres ouvrages d'alimentation en eau ou d'assainissement des eaux ».

Les **grandes multinationales** des eaux sont Françaises : Suez et Veolia. Suez, à travers ses nombreuses filiales, fournit de l'eau à 120 millions d'usagers et 60 000 industries

Position d'Eau Secours!

- Le service de l'eau est essentiel à la vie et doit rester un service public.
- Donc, *Eau Secours!* est contre toute forme de privatisation des infrastructures d'eau, car l'avènement de la privatisation ou des partenariats public-privé dans les services d'aqueduc entraîne une augmentation des coûts pour les résidents, une réduction des investissements dans les infrastructures et le personnel, une diminution de la qualité du service et une perte de transparence dans la gestion et une possible corruption.